

MONTER, GERER UN PROJET « FSE + » et ÉLABORER LE BILAN

Après avoir identifié le gestionnaire de FSE+ (Etat, Région, Département, PLIE...) voire l'appel à projet ou l'appel à manifestation d'intérêt correspondant à votre situation, le montage du projet et sa formalisation requiert une attention particulière. Rappeler les étapes de construction d'un projet, identifier les risques, préparer/déposer son dossier de demande, mettre en place les outils de suivi (actions ; participants ; financements) sont les fondamentaux que nous traiterons lors de cette session. Le projet est en cours ou s'achève... il faut en rendre compte, préparer le bilan d'exécution (intermédiaire ou final). La dématérialisation des opérations entraîne de nouvelles règles de gestion et de rendu qui impliquent de nouvelles formes d'organisation pour la préparation des bilans et des pièces justificatives

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Pouvoir répondre aux appels à projets
- Identifier les contraintes spécifiques des projets cofinancés par le FSE+
- Maîtriser les nouvelles options forfaitaires
- Sécuriser son projet par la mise en place des outils de suivi adéquats
- Maîtriser les règles d'éligibilité des dépenses
- Optimiser la réalisation du bilan FSE+ et des pièces justificatives
- Connaître et anticiper les contrôles

CONTENU DE LA FORMATION

- **Présentation du programme FSE+ 2021-2027**
 - o Les nouveaux Objectifs spécifiques
 - o Les nouvelles options de coût simplifiés
- **Principes de base de dépôt d'une demande de subvention**
 - o Les appels à projets sous MDFSE+
 - o La méthodologie et la gestion de projet
- **Le dossier de demande**
 - o Déposer sa demande sous MDFSE+
 - o L'éligibilité des actions et des dépenses
 - o Définir son budget prévisionnel
 - o Choisir l'option forfaitaire adaptée

Public

Professionnels de PLIE, chargé de projets, directeurs, responsables, gestionnaires.

Intervenant.e.s

Florian BEDIS, consultant cabinet FAR Conseil
ou
Isaias FERNANDEZ, consultant cabinet FAR Conseil

Modalités d'évaluation et de validation

Questionnaire d'auto-évaluation.

Des Attestations de présence et de validation des acquis seront remis.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Délai d'accès

15 jours avant le début de la formation

Effectifs

12 stagiaires

Durée

14 heures
2 jours en présentiels ou
4 demi-journées en formation à distance

Coût de la formation

600€ pour les adhérents
900€ pour les non adhérents

CONTACT

Florent Gorson,
Chargé de Mission
Tél. : 06.34.69.12.82
contact@europlie.asso.fr

<ul style="list-style-type: none">- Les outils de suivi<ul style="list-style-type: none">o Anticiper les exigences et les contrainteso Le suivi des actions et du tempso Le suivi des participantso Le suivi des financements<ul style="list-style-type: none">▪ - Par poste de dépenses▪ - Par type de ressources- La convention fixe les règles..<ul style="list-style-type: none">o Les principaux articles- Le bilan- Les différents types de contrôles<ul style="list-style-type: none">o Les visites sur placeo Les contrôles de service fait- Les autres contrôles	
---	--

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Fondé sur la participation et la traçabilité. Alternance de théories et d'échanges avec les participants.
Présentation Powerpoint remis aux participants

PRE-REQUIS

Disposer d'un ordinateur connecté à internet et être en mesure de suivre la formation via Zoom.

QUALITÉ

Taux de réussite à cette formation en 2021 : Nouvelle Formation
Taux de satisfaction à cette formation en 2021 : Nouvelle Formation

INCLUSION ET HANDICAP

Nous sommes disponibles pour échanger avec vous et rechercher ensemble des solutions pour vous accueillir.

Référent Administratif : Florent Gorson - 06.34.69.12.82 – mail : contact@europlie.asso.fr

Référent Pédagogique : Alexandre Appolonia - mail : aappolonia@pliecannespaysdelerins.com

Référent Handicap : Jean-Christophe Barusseau et Florent Gorson - 06.34.69.12.82 –
mail : contact@europlie.asso.fr jcbarusseau@emergences-asso.fr

PRÉVENTION DES RUPTURES DE PARCOURS

Le formateur réserve 15 min par demi-journée de formation en fin de session pour répondre aux questions et aider les stagiaires. Ce temps vise à prévenir les ruptures en aidant les stagiaires qui sont en difficultés vis-à-vis du contenu ou de la forme de la formation.